LE POINT SUR

Le financement de la télévision hertzienne en France

Jean-Emmanuel CORTADE

© Réseaux n° 54 CNET - 1992

Depuis 1986, année de la dérégulation du système télévisuel français, les chaînes hertziennes généralistes sont exposées à la détérioration de leurs résultats comptables (cf tableau 1) En 1991, le déficit de la télévision nationale non cryptée était de 1,4 milliard de francs, et le déficit cumulé depuis 1987 se montait à 6,1 milliards Aujourd'hui, seule TF1 est bénéficiaire (341 millions de francs en 1991) Ce résultat paraît modeste comparé à celui de Canal Plus (1 081 millions) A l'heure où La Cinq a déposé son bilan (fait sans précédent en Europe), et où son canal a été attribué en soirée à ARTE (chaîne culturelle franco-allemande), une période aujourd'hui close peut être située dans les années 1986-1991, puisque désormais, le paysage audiovisuel français ne comptera plus cinq chaînes généralistes L'heure est à un premier bilan

Face à la remarquable réussite de Canal Plus, le déficit de la télévision nationale, diffusée « gratuitement », provient de la conjonction de trois phénomènes l'augmentation de la concurrence, l'insuffisance des recettes et la spirale des coûts

Un marché en forte concurrence

Le caractère commercial de la télévision hertzienne non cryptée s'exerce par la vente d'espaces publicitaires, et non par celle du service qu'elle fournit comme Canal Plus Il s'agit pour les chaînes de réaliser l'audience la plus large pour augmenter leurs recettes publicitaires, et dégager des ressources supplémentaires à investir dans les programmes Or un accroissement d'audience ne peut se faire qu'avec des produits attractifs et rares La forte demande des diffuseurs sur un nombre limité de productions a mécaniquement induit une forte augmentation des coûts

Par ailleurs, l'augmentation des recettes de ce secteur n'a pas été suffisante pour permettre à cinq chaînes généralistes de proposer une programmation à la hauteur de leurs objectifs d'audience (*cf* tableau 2) Ainsi, de 1986 à 1991, le chiffre d'affaires de la télévision généraliste diffusée en clair, a progressé de 78 % alors que le temps de diffusion a augmenté de 192 % Ce décrochage s'est produit en 1987, année où l'on comptait non plus deux, mais trois chaînes généralistes privées Les ressources disponibles par heure de programmes ont diminué, même si elles ont amorcé une reprise à partir de 1989, suite à la stabilisation de la durée de diffusion et à une légère progression des ressources Mathématiquement, on a assisté à un « effet de ciseaux »

Ce système est un cercle vicieux ou vertueux selon qu'une chaîne est leader ou non Il a renforcé la position dominante de TF1 qui bénéficie de sa puissance financière pour « assécher » le marché des programmes au détriment de ses concurrents Aujourd'hui, TF1 est la seule chaîne qui puisse dépenser plus de 3 milliards de francs pour financer sa grille Seule Canal Plus échappe à ce fonctionnement économique Son mode de diffusion cryptée et son financement par abonnement annuel positionnent la chaîne sur un marché monopolistique, où ce n'est pas l'audience qui importe mais la satisfaction des abonnés

L'insuffisance des recettes

Les résultats globaux des six chaînes hertziennes montrent une forte croissance du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur (tableau 3) De 1987 à 1991, il passe de 13,4 à 22,5 milliards de francs nets Le secteur privé enregistre une augmentation de 111 %, et le secteur public, une hausse de 15,5 % Cette croissance est due à trois facteurs l'essor de Canal Plus à partir de 1987, la privatisation de TF1 en 1987, et la création de deux chaînes privées en 1986

Ainsi de 1986 à 1991, la croissance du

Tableau 1
Résultats comptables nets (en millions de francs)

	1986	1987	1990	1991
TF1	24,7	71	300	341
A2	2,4	46,1	– 744,2	– 275,4
FR3	1,2	24,8	– 179,8	– 221 (2)
C+	4	407	910	1 081
La Cinq	–	– 841,4 (1)	– 646	– 1 100 (2)
M6	–	– 371,3 (1)	– 159	– 120 (2)
Total (3)	**28,5**	**– 1 070,8**	**– 1 429**	**– 1 375,4**

(1) Exercice de 10 mois (mars-décembre)
(2) Estimations soumises à légères modifications
(3) Total chaînes non cryptées
Sources : Rapports de gestion (TF1, C+, La Cinq, M6)
Rapport Cluzel (A2, FR3)

Tableau 2
Ressources disponibles par heures diffusées (chaînes non cryptées, en milliers de francs)

	1986	1987	1991
C A (net) (en millions de francs)	8 711	10 014	15 518
Temps de diffusion (en heures)	13 822	29 514	40 344
Ressources par heures diffusées (en milliers de francs)	630,2	339,3	384,6

Sources C A. : rapport de gestion, rapport Cluzel
Diffusion : 1986-1987 Audimat, 1991 Médiamat (Médiamétrie)

Tableau 3
Chiffres d'affaires nets (en millions de francs)

	1986	1987	1990	1991
TF1	2 872,9	3 490	5 829	6 537
A2	2 842,4	3 020,1	3 300	3 463
FR3	2 790,6	3 044,4	3 432	3 538
C+	1 885,8	3 402,4	6 130	6 988
La Cinq	199 (1)	406,8 (2)	1 259	1 100
M6	6,3 (3)	53,2 (4)	601	880
Total (3)	**10 597**	**13 416.4**	**20 551**	**22 506**

(1) France Cinq
(2) France Cinq (janv -février) : 62,6 MF
LA CINQ (mars-décembre) : 344,2 MF
(3) TV6
M6 (mars-décembre) : 50,5 MF

Sources : Rapports de gestion, Rapport Cluzel

chiffre d'affaires de la télévision hertzienne est due pour 42,8 % à Canal Plus, pour 30,8 % à TF1, pour 14,9 % à La cinq et M6, et pour 11,5 % à Antenne 2 et FR3 Aujourd'hui, on note un ralentissement de cette progression L'augmentation du chiffre d'affaires des six chaînes était de 27 % en 1987, alors qu'elle n'est plus que de 9,5 % en 1991

En effet, depuis 1986, le marché publicitaire de la télévision a connu une croissance raisonnable mais en voie d'essoufflement depuis 1990 L'évolution du marché publicitaire a d'autant plus d'importance pour la télévision hertzienne qu'il demeure le mode de financement principal de ce secteur (tableau 4) De 1986 à 1991, la part de la publicité et du parrainage passe de 46,8 % à 43,7 % du chiffre d'affaires des six chaînes Sur cette même période, les ressources publicitaires brutes de la télévision ont progressé de 5,9 milliards de francs à 13,5 milliards de francs (1), soit une augmentation de 119 % (tableau 5) Cette hausse est deux fois plus élevée que celle des dépenses publicitaires totales (61,4 % sur la même période) Selon l'IREP (Institut de recherches et d'études en publicité), la progression des investissements publicitaires sur la télévision n'a été que de 6 % en 1991 Ce ralentissement contribue à renforcer la concurrence entre les chaînes, et rend plus cruciale toute baisse de leurs parts de marché Par ailleurs, le poids des centrales d'achat qui contrôle 80 % du marché, a accentué l'érosion des revenus publicitaires des différentes chaînes La multiplication des négociations, des passages gratuits, des « ristournes » et autres « gracieux » a considérablement augmenté l'écart entre les investissements bruts des annonceurs et ce que les chaînes perçoivent Ainsi, le rapport net/brut passe de 84 % à 73 % de 1986 à 1991 En dépit du ralentissement du marché, la part de la télévision dans les investissements grands médias continue de progresser Elle passe de 17,5 % en 1985, à 27,1 % en 1991

La situation de forte concurrence a conduit à renforcer les positions dominantes (tableau 6) Ainsi de 1987 à 1991, les recettes publicitaires nettes de TF1 sont passées de 3,4 à 5,5 milliards de francs (de 94 % à 85 % du CA de la chaîne) Sur la même période, la part de marché publicitaire de TF1 passe de 49 à 52,8 %, tandis que celle du secteur public passe de 40,6 % à 21,7 % Aujourd'hui la publicité assure moins de 50 % du revenu d'A2, alors que cette participation s'élevait à 70 % en 1987

L'abonnement est la deuxième source de financement de la télévision hertzienne en volume financier (tableau 4) Il ne concerne que CANAL PLUS, soit 84 % des revenus de la chaîne De 1986 à 1991, cette source de financement évolue de 16 % à 26 % des ressources du secteur Elle apparaît plus dynamique que la publicité, et moins liée à la conjoncture économique De 1986 à 1991, le nombre d'abonnés à CANAL PLUS est passé de 1,5 à 3,3 millions avec des taux de réabonnement de 95 %

La redevance, quant à elle, manque de dynamisme De 1986 à 1991, elle évolue de 3,6 à 4,5 milliards de francs pour les deux chaînes de service public, soit une baisse de 34,1 % à 20 % des revenus du secteur (tableau 4) Cependant, sa part dans le financement d'Antenne 2 et FR3 passe de 50 % à 64,4 % du budget des deux chaînes de 1987 à 1991 (tableau 7) L'augmentation de la redevance est limitée dans la mesure où elle entre dans le calcul de l'indice général des prix à la consommation De plus, le nombre de comptes exonérés (2) à sensiblement augmenté De 1985 à 1992, il évolue de 2,7 à 4,4 millions, soit un « manque à gagner » qui passe de 1,4 à 2,5 milliards de francs Ainsi, le service public est pris dans un étau d'un côté, il ne peut pas bénéficier de la croissance du marché publicitaire en raison de la faiblesse de son audience, et de l'autre, la croissance de la redevance est insuffisante pour s'y substituer

Enfin, les recettes diverses apparaissent comme la source de financement la plus dynamique de la télévision hertzienne Dans un contexte où le marché publicitaire se ralentit, et où les pesanteurs réglementaires alourdissent les dépenses de programmes et limitent les revenus, la télévision diversifie ses activités (tableau 4)

1 Source IREP
2 Foyers exonérés : invalides, personnes âgées de plus de 60 ans, établissements hospitaliers et d'aide sociale, etc

Tableau 4

Structure des recettes (en millions de francs)

	1986		1991	
	Montant	% CA	Montant	% CA
Publicité + parrainage	4 958,8	46 8	9 828	43,7
Redevance	3 617,2	34,1	4 507	20
Abonnement	1 699,4	16	5 847	26
Divers (1)	321,8	3,1	2 324	10 3

(1) Produits dérivés, téléshopping, antenne, décodeur, production audiovisuelle, subventions
Sources : Rapports de gestion, Rapport Cluzel

Tableau 5

Recettes de publicité nettes et brutes (en milliards de francs)

	1986		1987		1991	
	Montant	Croissance	Montant	Croissance	Montant	Croissance
Recettes pub totales (brutes)	44,8	+ 12 %	52	+ 16 %	72,3	+ 3 %
Recettes pub TV (brutes)	5,9	+ 27 %	8	+ 35 %	13,5	+ 6 %
Recettes pub TV (nettes)	4,9	+ 25 %	6,8	+ 38,8 %	9,8	+ 5,9 %
Net/brut	84 %	–	85,7 %	–	72,8 %	–

Sources : IREP (brut)
Rapports de gestion, Rapport Cluzel (net, hors commission d agence et de centrale hors passage gratuit et ristourne)

Tableau 6

Recettes de publicité nettes par chaînes (en milliards de francs)

	1987			1991		
	Montant	% CA	PDM (1)	Montant	% CA	PDM (1)
TF1	3 370	94 %	49 %	5 526	84,5 %	52,8
A2	2 151	70,4 %	31,7 %	1 460	42,1 %	15 %
FR3	605	19,5 %	8,9 %	602	17 %	6,7 %
C+	268,2	7,9 %	3,8 %	310	4,4 %	2,6 %
La Cinq	405,3 (2)	99,6 %	5,9 %	1 050	95,4 %	13,9 %
M6	51,7 (2)	97,2 %	0,7 %	880	98 %	9 %
Total	**6 851,2**	**51,1 %**	**100 %**	**9 828**	**43,7 %**	**100 %**

(1) Part de marché publicitaire
(2) îdem que tableau 3
Sources : Rapports de gestion Rapport Cluzel

Il s'agit principalement de ventes de produits dérivés (livre, disque, gadget, cassette vidéo), de matériels industriels (antenne, décodeur), ou de profits réalisés dans le secteur de la production audiovisuelle Le chiffre d'affaires de ces activités passe de 321,8 à 2 324 millions de francs de 1986 à 1991, soit une évolution de 3,1 % à 10,3 % des revenus du secteur TF1 et Canal Plus réalisent 80 % de ce type de ressources Ce sont en effet les deux seules chaînes bénéficiaires du PAF qui ont pu mener à ce titre une politique de diversification profitable Ainsi, en 1991, ces recettes représentent 15 % du CA et 22 % du résultat consolidé de TF1 et 12 % du CA de Canal Plus

A la lumière de l'ensemble des chiffres concernant les recettes de la télévision hertzienne, on note une augmentation sensible des recettes directes (abonnement, produits dérivés), au détriment des recettes indirectes (publicitié, sponsoring, redevance) (tableau 4) De 1986 à 1991, les premières progressent de 19,1 % à 36,3 % des revenus du secteur, tandis que les secondes régressent de 80,9 % à 63,7 % Cette évolution semble entériner ce qui se passe aux Etats-Unis où le financement direct par le téléspectateur semble prendre le pas sur le modèle broadcasting de la télévision diffusée « gratuitement » A plus long terme, les perspectives du câble et du « pay per view » pourraient venir renforcer cette évolution

L'augmentation des coûts

Depuis 1987, l'accroissement des dépenses de programmes à été très sensible (tableau 8) Hors information, ce poste a augmenté de 5,4 à 9,4 milliards de francs de 1987 à 1991 (3) (les dépenses d'information représentent 2,2 milliards de francs en 1991 (4), dont 70 % sont assurés par le service public) Sur la même période, et en excluant La Cinq et M6 (5), les charges de programmes hors information ont connu une progression de 30 % à 40 % du chiffre d'affaires sur les quatre autres chaînes (50 % en 1991 si on inclut le poste information) L'augmentation des charges de programmes est liée à deux facteurs l'accroissement du temps de diffusion, et l'inflation des coûts de production et des droits de diffusion

C'est en 1987 et 1988 que les progressions ont été les plus fortes En effet, la privatisation de TF1 en 1987 et la concurrence frontale de La Cinq ont largement participé à cette inflation Le combat qui les a opposées, a donné lieu à une « fuite » des vedettes de TF1 vers La Cinq En dépit des moyens engagés pour les programmes (1,5 et 1,2 milliard de francs en 1987 et 1991), La Cinq a échoué face à TF1 dont le coût de la grille s'élève à 3,2 milliards en 1992 Le poids des habitudes au profit des chaînes anciennes, la lenteur de l'extension du réseau de La Cinq (67 % d'initialisés en 1988 contre 83 % en 1991), et la fragilisation financière des opérateurs du cinquième réseau (4 milliards de déficit cumulé en 1991) ont contribué à l'échec du cinquième réseau jusqu'au dépôt de bilan en avril 1992 Depuis 1990, Hachette y a investi 3,5 milliards de francs pour une audience qui a chuté de 13,2 % à 10,7 % de part de marché de 1989 à 1991 (6)

Le secteur public s'est également donné les moyens de reconquérir l'audience perdue par une relance des dépenses de programmes Hors information, ces dépenses se montent en 1991 à 2 milliards de francs pour A2 et à 1,3 milliard de francs pour FR3 (soit une augmentation respective de 51,5 % et de 92 % par rapport à 1989) L'augmentation des dépenses de ce poste est largement responsable du déficit du secteur public en 1990 et 1991 Le plan stratégique d'Hervé Bourges prévoit de réaliser des économies sur les frais généraux, les loyers, les contributions à TDF, et sur la masse salariale, afin de dégager des ressources supplémentaires en faveur des programmes

Une autre solution consiste en la disposition d'un stock important de programmes avant que l'inflation ne touche le marché C'est le cas de M6 qui a longtemps profité du stock acquis par la CLT pour toute l'Europe avant la dérégulation

3 Les dépenses de programmes de M6 ne sont pas comptabilisées, pour cause de non-communication
4 TF1 482 MF, A2 : 648 MF, FR3 : 878 MF, C+ : 50 MF, La Cinq : 108 MF, M6 40 MF
5 Les dépenses de ces deux chaînes ne peuvent être comparées à leurs recettes, dans la mesure où elles ont été en déficit structurel durant toute la période étudiée
6 Source : Médiamat (Médiamétrie), ind de plus de 15 ans Lundi-Dimanche, 18-23 heures Mercredi, 14-23 heures

Tableau 7

Montant de la redevance (en millions de francs)

	1987		1988		1991	
	Montant	% CA	Montant	% CA	Montant	% CA
TF1	790	27,5 %	–	–	–	–
A2	849	29,9 %	777	25,7 %	1 738	50,2 %
FR3	1 986	71,2 %	2 262	74,3 %	2 769	78,3 %
C+	268,2	7,9 %	3,8 %	310	4,4 %	2,6 %
La Cinq	405,3 (2)	99,6 %	5,9 %	1 050	95,4 %	13,9 %
M6	51,7 (2)	97,2 %	0,7 %	880	98 %	9 %
Total	**6 851,2**	**51,1 %**	**100 %**	**9 828**	**43,7 %**	**100 %**

(1) Part de marché publicitaire
(2) îdem que tableau 3
Sources : Rapports de gestion, Rapport Cluzel

Tableau 8

Les charges de programmes, hors information (en millions de francs)

Note : Les règles de consommation de programmes sont différentes d'une chaîne à l autre La comparaison de ces chiffres n est donc qu indicative

	1987		1988		1991	
	Montant	% CA	Montant	% CA	Montant	% CA
TF1	1 373,7	39,4 %	2 205,2	45,7 %	2 736	41,8 %
A2	1 031,3	34,1 %	1 197,1	41,2 %	2 065	59,6 %
FR3	663	21,8 %	684,3	21,9 %	1 343	38 %
C+	863	25,4 %	1 214	27 %	2 067	29,6 %
La Cinq	1 500	–	950	–	1 050	–
M6	NC	–	NC	–	NC	–
Total (1)	**3 931**	**30 %**	**5 300,6**	**34,5 %**	**8 211**	**40 %**
Total (2)	**5 431**	**–**	**6 250,6**	–	**9 361**	**–**

(1) Total TF1, A2, FR3 et C+
(2) (1) + La Cinq
Sources : Rapports de gestion, Rapport Cluzel

Tableau 9

Part des œuvres d'origine étrangère dans la diffusion des œuvres audiovisuelles

	1987			1990		
	Volume horaire	% des œuvres diffusées	Volume horaire	% des œuvres diffusées	% d'œuvres horaire	% aux heures gr écoute (1)
TF1	2 104	56,7 %	1 902	47,4 %	31,4 %	65,4 %
A2	323	40,6 %	1 274	52,2 %	40,5 %	50,9 %
FR3	429	47 3 %	802	35,4 %	15,6 %	28,7 %
La Cinq	3 734	67,4 %	2 945	52,6 %	21,3 %	89,6 %
M6	2 956	49,4 %	3,854	52,9 %	35,3 %	91 %
Total	**9 546**	**56,4 %**	**10 777**	**49,9 %**	**29,5 %**	**–**

(1)18-23 heures, mercredi 14-23 heures
Sources CSA in Observatoire de la création audiovisuelle (1989 et 1990)

Tableau 10
Part des rediffusions dans la programmation des œuvres d'expression originale française (EOF)

	1982	1988		1990	
	% des œuvres EOF	Volume horaire	% des œuvres EOF	Volume horaire	% des œuvres EOF
TF1	34 %	1 140	71 %	1 311	65,2 %
A2	23 %	136	28,8 %	593	51 %
FR3	41 %	111	23,3 %	497	34,5 %
La Cinq	–	1 387	76,7 %	2 607	92,8 %
M6	–	2 849	94,2 %	3 593	95,8 %
Total	**31 %**	**5 623**	**76,1 %**	**8 601**	**77 %**

Sources : 1982 Service d'observation des programmes
1988-1990 CSA in Observatoire de la création audiovisuelle (1989 et 1990)

Tableau 11
Structure en temps d'antenne des chaînes non cryptées (en %)

	1986 (1)	1991 (2)
Films	6,4	4
Fiction TV	16,9	31
Variétés, jeux	14,2	14,2
Journaux	13,5	7,9
Magazines, documentaires	19,7	20,7
Sport	8,8	4,4
Jeunesse	8,6	7,7
Publicité	3,4	4,6
Divers	8,5	5,5
Total	**100** soit 13 822 heures	**100** soit 40 344 heures

(1) TF1, A2, FR3
(2) TF1, A2, FR3, La Cinq, M6
Sources : 1986 Audimat, 1991 Médiamat (Médiamétrie

Tableau 12

Production aidée et diffusion des œuvres audiovisuelles
(chaînes hertziennes non cryptées, en heures)

	PRODUCTION ŒUVRES AV		DIFFUSION TOTALE		DIFFUSION ŒUVRES AV			1re DIFFUSION ŒUVRES EOF		
	Durée	Croissance	Durée	Croissance	Durée	Croissace	% Diffusion totale	Durée	Croissance	% Diffusion totale
1986	526		13 822		5 069	36,70 %				
1987	645	22,60 %	29 514	113,50 %	1 186	133 %	40 %	1 055		8,90 %
1988	994	54 %	36 277	22,90 %	16 933	43,40 %	46,70 %	1 763	67 %	10,40 %
1989	1 212,5	22 %	36 695	1,10 %	18 483	9,10 %	50,40 %	2 362	34 %	12,80 %
1990	1 198,4	– 1,20 %	38 288	4,30 %	21 695	17,40 %	56,70 %	2 560	8,30 %	11,80 %
Progression 1986/1990	672,4	127,90 %	24 466	177 %	15 612	308 %		1 508	143 %	

Sources CNC (production)
CNCL, CSA (diffusion)

Outre la concurrence naturelle entre les différents supports, les obligations de production et de diffusion constituent un autre facteur de l'inflation des dépenses de programmes La volonté du gouvernement est de contraindre les diffuseurs, pour protéger la production et la culture nationales contre les produits étrangers moins chers Il s'agit avant tout de réagir contre l'importation massive de séries et de films américains, estimée en France à 1 milliard de francs en 1990 selon l'IDATE et représentant 30 % des œuvres diffusées la même année selon le CSA (tableau 9) La proportion d'œuvres audiovisuelles étrangères sur l'ensemble des œuvres diffusées par les cinq chaînes non cryptées a baissé de 56,4 % à 49,9 % de 1988 à 1990 Cependant, ces taux sont plus élevés si l'on ne prend en compte que les heures de grande écoute (7) Par ailleurs, la proportion de rediffusions parmi les œuvres d'expression originale française se stabilise autour de 76 % depuis 1988, alors que ce taux était de 31 % en 1982 (tableau 10) L'explosion de l'offre de programmes n'a pas engendré une augmentation sensible de la production nationale (8) Les chaînes, en proie à des recettes insuffisantes, ont limité leurs dépenses en programmes par des rediffusions et des séries américaines Ainsi, de 1986 à 1990, le volume horaire de la production aidée des œuvres audiovisuelles des chaînes non cryptées n'a augmenté que de 128 % contre 177 % pour la diffusion totale (tableau 12) En 1990, le volume de la production s'est quasiment stabilisé autour de 1200 heures, alors que le temps de diffusion des œuvres audiovisuelles continue de progresser (+ 17,4 % en 1990) En outre, le volume horaire des premières diffusions d'œuvres d'expression originale française ne représente qu'une faible part de l'offre des œuvres Il varie de 8,9 % à 11,8 % de 1987 à 1990 Ce déficit est particulièrement grave en ce qui concerne la fiction Ainsi, en 1990, l'Observatoire de la création l'audiovisuelle (9), note que la télévision française propose environ 1 heure de fiction francophone inédite contre 9 heures de rediffusions ou de fictions étrangères Cette situation est d'autant plus préoccupante que la fiction télévisée (film, série, feuilleton) est le genre qui a le plus augmenté dans l'offre des chaînes De 1986 à 1991, sa part horaire passe de 16,9 % à 31 % du temps d'antenne des chaînes non cryptées (tableau 11)

Pour conclure, rappelons que la déréglementation de la télévision en France s'est faite non pas sous la poussée d'un secteur économique mûr comme aux Etats-Unis, mais sous l'effet d'un volontarisme politique A l'appui de chacune de ses initiatives, la puissance publique évoque l'intérêt des téléspectateurs, la défense de la production ou celle des créateurs Toute l'erreur des pouvoirs publics aura été de poursuivre des objectifs contradictoires recherche de finalités socioculturelles peu compatibles avec la rationalité économique d'une télévision « commerciale » et concurrence du secteur privé par la télévision publique Les genres se sont mélangés pour la plus grande confusion du secteur et des téléspectateurs

7 Rapport Moreau (avril 1991)
8 Rapport Fansten (septembre 1991)
9 Observatoire créé en 1991, regroupant le CSA, le CNC, le SJTI et l'INA